

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL INTÉRIEUR
Direction générale Institutions et Population

Direction des élections

Park Atrium – Rue des Colonies, 11
1000 BRUXELLES

Le présent formulaire doit être transmis au Service public fédéral Intérieur, Service des Élections / Frais de déplacement, Park Atrium – Rue des Colonies, 11 - 1000 BRUXELLES, **au plus tard trois mois** après le jour du scrutin.

**ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN, DE LA CHAMBRE, DU PARLEMENT WALLON
ET DU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE DU 25 MAI 2014**

DÉCLARATION DE CRÉANCE.
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DES BUREAUX ÉLECTORAUX.

Prière de lire les instructions en bas de cette page avant de compléter le présent formulaire ^(1 à 3).

Le (la) soussigné(e)
NOM

PRÉNOM

Domicilié(e) RUE N° N° BTE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE Fax

déclare par la présente que lui est dû le remboursement des frais de déplacement entre les communes de ⁽²⁾

DÉPART ET DESTINATION ET RETOUR

Élections du 25 mai 2014.
Nombre de déplacements :

Nombre de kilomètres parcourus :
km x 0,20 EUR = EUR

Motif du déplacement
.....

La somme à rembourser sera versée sur votre compte n°

Dénomination du bureau électoral :
.....
Signature du Président :
.....

Fonction de l'intéressé(e) au sein du bureau :
.....
Signature de l'intéressé(e) :
.....

Fait à, le 2014.

Directives à suivre pour compléter le document :

- (1) Compléter cet exemplaire en LETTRES CAPITALES et le renvoyer dûment signé à :
(nom et adresse de l'administration)
- (2) Indiquer le nouveau nom de la commune (après fusion) ; à défaut de pareille mention, le traitement du dossier sera immanquablement retardé.
- (3) Ce numéro de compte doit être à votre nom.

**N.B. MENTIONNEZ VOS COORDONNÉES DE FAÇON CLAIRE ET COMPLÈTE POUR PERMETTRE UN PAIEMENT RAPIDE !
VÉRIFIEZ VOTRE NUMÉRO DE COMPTE !**

